

LA PASS DE VILLE MARSEILLE



Առողջության
իրավունքը

الحق في الصحة

Le droit à la santé !

Dreptul la sănătate

The right
to health

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
1 rue d'Arcole, 13006 Marseille, au 4^e étage



LE PUBLIC



La personne a besoin
de voir un professionnel de santé ?

NON



OUI

La personne a une couverture
maladie ?

OUI



NON



MEDICAL



SOCIAL



dentiste

AME

médecin généraliste

gynécologue

ophtalmologue

PUMa-CSS

laboratoire

pharmacie

d'analyses médicales

médiation en santé

centre d'imagerie

interprétariat

La PASS de ville Marseille reçoit sur rendez-vous



Appelez-nous au **06 29 14 61 56**

Vous pouvez aussi transmettre ce numéro à la personne concernée pour qu'elle nous contacte quand elle le souhaite ou nous transmettre ses coordonnées et nous nous occupons de la rappeler pour convenir avec elle d'un rendez-vous.



**Une fois le RDV pris,
la personne
sera reçue**

**Lundi, mardi,
mercredi et vendredi
MATINS**

1 rue d'Arcole
13006 Marseille
au 4^e étage
Métro Estrangin M1

**Judi
MATINS**

Maison France Service
de Bougainville,
171 chem. de la Madrague
Ville, 13002 Marseille
Métro Gèze M2

POUR ALLER PLUS LOIN



Quelles pièces justificatives fournir à la demande de couverture maladie ?

POUR L'AME

- Pièce d'identité ou pièce d'état civil (ex. passeport, acte de naissance...)
- Adresse (domiciliation administrative ou attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant accompagnée d'un justificatif de domicile de plus de 3 mois)
- Preuve de présence en France de plus de 3 mois et de moins d'un an (ex. bulletin de passage à l'hôpital, cachet d'entrée en France sur le passeport, attestation de suivi d'une association...)
- Photo d'identité

POUR LA PUMa / CSS

- Passeport et acte de naissance
- Document justifiant de la régularité du séjour (ex. attestation de demande d'asile, titre de séjour, récépissé...)
- RIB
- Document justifiant de 3 mois de présence en France : domiciliation administrative de plus de 3 mois, 3 justificatifs de domicile successifs sur les 3 derniers mois (quittances de loyer, factures internet, électricité, gaz...)
- Impôts



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à nous contacter
au **06 29 14 61 56**